



Québec, le 27 septembre 2022

**PAR COURRIEL**

Monsieur Jean-Paul Perreault  
Président  
Impératif français  
president@imperatif-francais.org

**Objet : Réponses aux questions formulées par Impératif français**

Monsieur,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 23 août dernier, et je vous en remercie.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de défense et de promotion de la langue française.

Dans la plateforme électorale que nous avons rendue publique le 11 juin dernier, et que vous pouvez consulter au : [www.plq.org](http://www.plq.org), nous mettons l'accent sur plusieurs propositions susceptibles d'améliorer la maîtrise et la connaissance de la langue française au Québec et d'en assurer la vitalité et la promotion.

La langue française est au cœur de notre spécificité, de notre nation. Elle est un point d'ancrage et de rassemblement autour duquel les Québécois de tous les âges, de toutes les origines et de toutes les régions peuvent se réunir pour favoriser le maintien d'une société juste, prospère et inclusive.

Elle fait aussi intrinsèquement partie de l'histoire du Parti libéral du Québec. Rappelons-nous que c'est un gouvernement libéral, dirigé par Robert Bourassa en 1974, qui a donné à la langue française son statut légal de langue officielle du Québec. Cette avancée majeure pour la nation québécoise fut le socle qui mena jusqu'à la Charte de la langue française. L'héritage de Robert Bourassa reste gravé dans l'ADN de notre parti, de nos valeurs, et il nous inspire encore aujourd'hui.

La protection de notre langue française, parlée par seulement 2 % des habitants en Amérique du Nord, appelle à faire preuve de la vigilance. Cependant, cette vigilance ne signifie pas qu'il faille renier les droits de la communauté d'expression anglaise pour autant. Cette communauté a des droits, et nous défendons pleinement leurs institutions. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons défendu leur droit de conserver la structure des commissions scolaires et que nous poursuivons de le faire. C'est aussi pour cette raison que nous nous sommes opposés à la réforme de la Charte de la langue française, le projet de loi 96, dont les mesures étaient trop disproportionnées pour être considérées comme étant constructives.

254, rue Queen  
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec (Québec) G1M 2S4

Nous pouvons être en faveur de la protection de la langue française sans toutefois être en faveur du projet de loi 96. Il est essentiel de favoriser une approche plus équilibrée qui permettra aussi d'améliorer la qualité de la langue française, comme le démontrent les 27 propositions que nous avons mises de l'avant au printemps 2021.

Nous travaillerons toujours dans un objectif d'équilibre et d'inclusion.

Ainsi, nous :

- redonnerons le droit aux étudiants de fréquenter l'institution collégiale de leur choix;
- redonnerons à la magistrature le droit de nommer les juges en fonction de leurs besoins ;
- dissiperons toutes les inquiétudes sur l'accès aux soins de santé et de services sociaux;
- nous assurerons que tous les projets d'infrastructure des réseaux de la santé et de l'éducation seront réalisés en fonction des besoins réels et non de la langue;
- évaluerons le fardeau administratif imposé aux entreprises par le projet de loi 96;
- éliminerons le délai de 6 mois imposé aux immigrants pour communiquer en français avec l'État;
- enlèverons la clause dérogatoire imposée sans balises dans le projet de loi 96.

Veillez aussi noter que le Parti libéral du Québec s'est engagé à bonifier les ressources dédiées à la francisation des personnes immigrantes, notamment en milieu de travail.

Enfin, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos enjeux et propositions seront étudiées avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale